

# INFORMATION TARIFICATION PÉRISCOLAIRE 2021-2022

Par délibération du 3 juillet 2020, le Conseil Municipal de Brié-et-Angonnes a décidé de maintenir la tarification 2016-2017.

QF <sup>1</sup>	Accueil 1 h	Cantine (/repas)		Bus <sup>2</sup>
		1° enfant	2° enfant et plus	
0	0.60 €	2.50 €	2.00 €	- €
500	0.90 €	3.90 €	3.15 €	- €
700	1.20 €	4.90 €	4.05 €	- €
900	1.35 €	5.50 €	4.50 €	- €
1100	1.45 €	5.90 €	4.80 €	- €
1300	1.55 €	6.30 €	5.10 €	- €
1450	1.65 €	6.60 €	5.35 €	- €
Extérieur <sup>2</sup>	1.65 €	7.10 €	7.10 €	- €
Panier repas		2,00 €	2,00 €	

A chaque créneau est associée une « durée facturée » :

Créneau	Durée facturée
7h45 – 8h20	30 min
16h30 – 17h00	30 min
17h00 – 17h30	30 min
17h30 – 18h00	30 min
18h00 – 18h15	Gratuit

<sup>1</sup> Les enfants de la classe ULIS bénéficient du tarif indexé sur le QF.

<sup>2</sup> La municipalité prend en charge le coût du transport en bus pour les enfants du groupe scolaire du Barlatier. Ce bus est donc **gratuit** pour les familles.